

Le dispositif « Protéger - Tester - Isoler » contribue à stopper les chaînes de contamination. Toutefois le respect des gestes barrières reste le meilleur rempart à la propagation du virus.

ARS – ARA

Depuis lundi 11 mai, la stratégie qui vise à identifier, tester massivement puis isoler les personnes testées positives afin de casser le plus rapidement possible les chaînes de transmission est mise en œuvre dans toute la région. Ainsi, toutes les personnes qui présentent des signes cliniques évocateurs de Covid-19 se voient prescrire un test de diagnostic par prélèvement naso-pharyngé (RT-PCR) et sont isolées dans l'attente des résultats.

Quand une personne est testée positive, des investigations sont menées par les médecins ou établissements de santé, les équipes de l'Assurance maladie et/ou de l'Agence régionale de santé pour d'identifier toutes les personnes ayant eu un contact rapproché avec celle. Ces dernières sont alors invitées à être également dépistées et isolées.

Depuis le 8 juin dernier, suite à la découverte d'un cas positif en Ardèche, une opération de contact-tracing est engagée par les équipes de l'ARS, en Ardèche.

Les investigations menées autour de ce cas ont permis d'évaluer le niveau de risque des différents contacts et de mettre en évidence des chaînes de contamination dont une en Drôme qui est à ce stade maîtrisée.

POINT DE SITUATION SUR LA GESTION DE CE CLUSTER

Les investigations menées par les équipes ardéchoises de contact-tracing de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes ont permis d'identifier des personnes contact et de qualifier le niveau de risque auquel elles ont été exposées.

8 chaînes de contamination et près de 100 personnes ont été identifiées comme « contacts à risque ». Il s'agit principalement de personnes habitants dans le quartier des oliviers à Aubenas.

Le foyer identifié est un cluster dit « familial », c'est-à-dire qu'il concerne à ce stade seulement le cercle familial et amical. A ce jour, il n'y a pas eu de contact identifié dans des écoles ou des entreprises de la zone.

Après l'identification des personnes contacts à risque, les mesures de dépistage et d'isolement sont mises en place.

Une fois identifiées, les personnes contacts sont informées. Les mesures adaptées à leur situation leur sont données, notamment la réalisation d'un dépistage dans un délai précis.

En effet, un délai de 6 à 7 jours après le dernier contact avec la personne confirmée positive au Covid-19 peut être observé pour le test par prélèvement naso-pharyngé.

Les résultats connus à ce jour des dépistages réalisés sur les personnes contacts identifiées sont les suivants :

- 34 personnes ont été confirmées positives,
- 56 résultats sont négatifs,
- 10 personnes sont en attente de leur résultat ou seront dépistées d'ici quelques jours.

Lorsque le test est positif, une nouvelle enquête alors est menée pour identifier les personnes contacts autour de ce nouveau cas et leur donner, comme précédemment, les consignes adaptées pour arrêter la chaîne de transmission.

Tous les contacts à risque sont isolés à domicile et reçoivent les consignes de confinement. Ces consignes sont également rappelées lors de la communication des résultats des tests, que ceux-ci soient positifs ou négatifs. En effet, la quatorzaine ainsi que les mesures barrières restent la règle.

Lorsque le test est négatif, la personne contact est invitée à rester isolée jusqu'au 14^e jour après le dernier contact avec la personne malade avec la possibilité d'alléger les mesures d'isolement.

A ce jour, sur les 8 chaînes identifiées en Ardèche, 6 chaînes sont été stoppées.

Zoom sur les cellules de contact-tracing de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes en Ardèche

Dans chacune des 12 délégations départementales de l'ARS, une cellule dédiée au contact-tracing est en place. En moyenne, 5 agents sont mobilisés 7 jours sur 7 pour mener les investigations. En cas de besoin, elles peuvent être appuyées par des partenaires extérieurs (portés volontaires) ou par des agents de la préfecture et du conseil départemental, comme cela a été le cas en Ardèche, avec un agent de la préfecture venu en renfort.

D'autres acteurs locaux ont apporté un soutien dans le relai des messages, comme la médiatrice sociale du quartier politique de la ville d'Aubenas, l'association l'ASA des Oliviers ou encore le président de la mosquée d'Aubenas.

Le suivi par l'ARS, des personnes confirmées positives et des personnes contacts à risques isolées à leur domicile.

Une cellule de Suivi téléphonique actif régulier - STAR - a été mise en place par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes depuis le 20 mai et fonctionne 6 jours sur 7.

Chaque jour, 10 agents sont mobilisés et appellent quotidiennement près de 300 personnes : les personnes contacts à risque (80% des appels) et les personnes positives au Covid-19 (20% des appels).

Ce suivi quotidien sur 14 jours est réalisé par contact téléphonique ou par un formulaire en ligne que le patient complète de lui-même.

L'objectif est de s'assurer de la prise en charge médicale si des symptômes apparaissent ou si l'état de santé se dégrade ; que les mesures barrières sont respectées, notamment l'isolement ; de détecter un éventuel besoin de soutien dans le cadre de cet isolement (problème lié au logement, présence de personnes fragiles, enfants en bas âge, situation de handicap). Dans ce cas, les cellules territoriales d'appui à l'isolement, pilotées par les préfectures de départements prennent le relai.

L'IMPORTANCE DU MAINTIEN DE LA VIGILANCE ET DU RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

Le virus continue à circuler. Partout, **la prudence doit demeurer.** Afin d'éviter tout rebond épidémique et de limiter le risque de cas groupés (clusters), l'ensemble des gestes barrières et les mesures de bon sens doivent être appliqués.

Le respect des gestes barrières **lors de rencontres familiales ou amicales** est toujours nécessaire pour protéger notamment les personnes âgées et les personnes fragiles.

Dans le cadre des investigations de contact-tracing, les personnes qui devaient être contactées autour des cas positifs, l'ont été systématiquement. Aussi, certaines personnes qui sont exclues des mesures de dépistage et d'isolement le sont parce qu'elles portaient un masque et qu'elles respectaient gestes barrières et distanciation sociale.

Nos comportements individuels et collectifs conditionnent le devenir de l'épidémie. Alors, pour nous-même comme pour nos proches, nous devons être responsables.